

# La vallée du Sénégal

par Papa Syr Diagne et André Lericollais

Traversant des régions soumises à la sécheresse sahélienne, la vallée alluviale du Sénégal, inondée chaque année par la crue, offre des conditions favorables à l'agriculture ; de tout temps, elle a rassemblé un peuplement relativement dense. De plus, cette vallée n'a cessé d'être un axe de circulation. Au temps de la traite, elle fut la voie de pénétration du commerce européen vers le Soudan. Les escales qui jalonnaient le cours du fleuve ont animé l'économie de la région durant des siècles. A l'époque coloniale, l'activité économique se déplace vers le sud sous l'effet du développement de la culture de l'arachide et de la construction du chemin de fer. Le délaissement de la vallée entraîne la stagnation des activités agro-pastorales et l'émigration d'une partie de la population active. Les essais de mise en valeur restent sans effet durable. Aujourd'hui, un effort soutenu, doté de moyens financiers importants, poursuit la transformation de la vallée en fondant son agriculture, non plus sur la simple inondation, mais sur l'irrigation.

**Les fondements de la vie rurale.** Les systèmes agricoles et pastoraux traditionnels associent l'exploitation des terres et des eaux de la plaine alluviale, *le walo*, à l'utilisation de l'espace sahélien, *le diéri*.

*Le walo.* Dans la vallée qui s'étend, de Bakel à l'océan, sur plus de 600 km, l'activité agricole dépend principalement de l'ampleur et de la durée de l'inondation. La crue du fleuve est alimentée par les pluies abondantes qui tombent dès le mois de juin sur le Fouta Djallon et le plateau manding. Le Sénégal s'y forme par la réunion du Bafing et du Bakoye, puis il reçoit sur sa rive gauche la Falémé.

A Bakel, le débit moyen annuel du fleuve est de 770 m<sup>3</sup>/sec. et l'écoulement moyen annuel de 24 milliards de m<sup>3</sup>. Mais ce sont les contrastes saisonniers du débit et les variations inter-annuelles de l'écoulement qui commandent la vie de la vallée. En quelques semaines, fin juillet-début août, le niveau de l'eau s'élève d'une dizaine de mètres ; le débit qui était de quelques m<sup>3</sup>/sec. atteint des maxima dont la moyenne pour la période 1903-1964 est de 4 700 m<sup>3</sup>/sec. A l'aval de Bakel, la vallée alluviale est submergée par la crue à partir de juillet jusqu'en octobre, c'est la période de hautes eaux. La décrue s'opère progressivement de novembre à février. Enfin, de mars à juin, c'est l'étiage\* : le courant est si faible que l'eau marine pénètre dans le cours inférieur du fleuve ; en juillet, quand les premières ondes de la crue la refoulent, elle s'est insinuée sur plus de 200 km à l'amont de Saint-Louis. Au fur et à mesure que la crue se retire, les terres alluviales qui ont été inondées sont semées en sorgho auquel est associé le haricot niébé.

La superficie moyenne couverte par ces *cultures de décrue* est de l'ordre de 55 000 ha pour le walo sénégalais, mais les variations de la crue entraînent des différences con-

sidérables, d'une année à l'autre. Pour l'ensemble de la vallée (rives sénégalaise et mauritanienne), la surface cultivée a varié de 40 000 ha à 180 000 ha au cours des 20 dernières années (hormis l'année de sécheresse de 1972 où l'inondation n'a pas eu lieu). Les rendements, variables en fonction des sols, de la durée de la submersion, des façons culturales, des dégâts dus aux prédateurs, sont de l'ordre des 400 kg/ha ; ainsi la production n'est que de 20 à 25 000 t sur le walo sénégalais après une crue moyenne. Sur les berges qui dominent le lit mineur du fleuve se situent les champs de *falo* occupés, au cœur de la saison sèche, par un liseré de cultures maraîchères (patates, tomates, melons, maïs...). La pêche, pratiquée toute l'année dans le fleuve, et au moment des hautes eaux, dans les chenaux défluent, fournit une ressource importante mais très variable selon l'ampleur et la durée de la crue. Cette exploitation des terres et des eaux du walo se déroule principalement en saison sèche. Les ressources qu'elle apporte sont complétées par les cultures faites en saison des pluies sur le diéri, c'est-à-dire les bas-plateaux qui bordent la vallée, ainsi que par un très actif élevage.

*Le diéri.* Dans le diéri, les activités agro-pastorales sont sous la dépendance des pluies. Le régime pluviométrique se modifie progressivement du sud vers le nord, ce qui crée des différences sensibles entre l'amont (Bakel reçoit 600 à 700 mm) et l'aval où Podor et Dagana enregistrent des moyennes de l'ordre de 300 mm. Aussi, les cultures sous pluie (mil, haricots niébé, melons secs), aléatoires dans les secteurs les moins arrosés, prennent-elles une importance croissante de Matam vers Bakel. Par ailleurs, les bordures sahéliennes offrent d'immenses terrains de parcours aux troupeaux de zébus, de moutons et de chèvres. Partout aussi la cueillette est importante, à des fins alimentaires d'abord, et aussi dans le cas de la gomme, pour la vente. Tout le long de la vallée, les villages de paysans, campements de pêcheurs et hameaux de pasteurs coexistent. La population toucouleur est dominante dans la moyenne vallée : elle se répartit dans les villages du walo et du proche diéri. Vers l'amont, les Toucouleur sont relayés par les Soninké du secteur de Bakel, vers l'aval, à partir de Dagana, par des villages wolof. A l'aval de Thilogne, les Peul et quelques fractions maures se déplacent et font transhumer leur bétail entre le walo, où ils passent la saison sèche et font quelques cultures, et le diéri, où ils demeurent en saison des pluies. A l'aval de Richard Toll, les terres plates et souvent salées du delta sont moins peuplées ; en dehors de quelques villages wolof situés le long du fleuve, l'espace steppique intérieur (avant que n'intervienne l'aménagement) était le domaine de quelques fractions d'éleveurs peul et maures.

**Stagnation des activités traditionnelles et migrations.** L'agriculture traditionnelle, axée sur la vallée alluviale, n'a guère changé pendant la période coloniale. Les



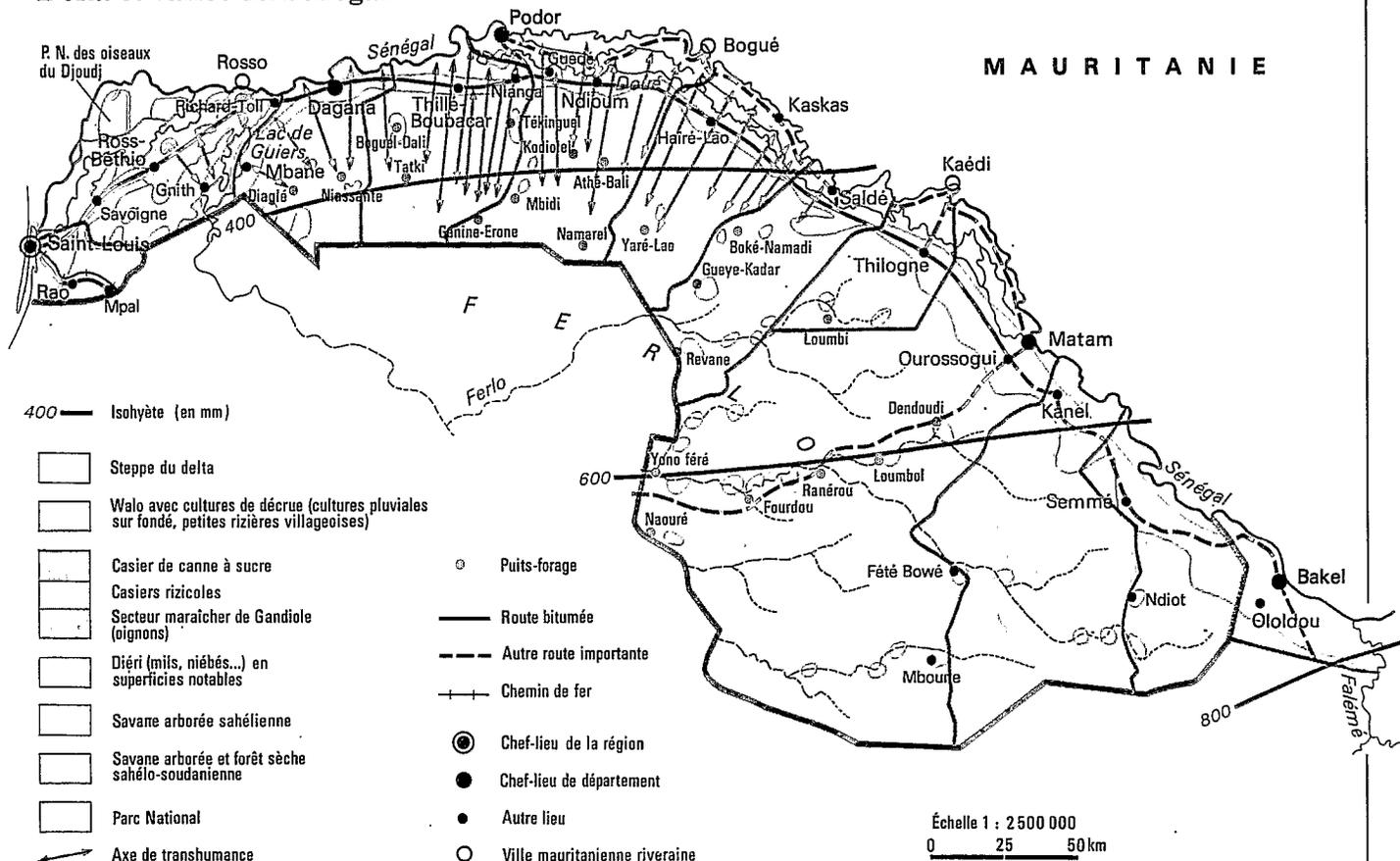
cultures commerciales que l'on a tenté de diffuser, le coton notamment, n'ont pas réussi à s'implanter. L'économie de la vallée est donc restée fondée sur des cultures vivrières aux récoltes incertaines. En conséquence, l'émigration sévit. Elle est, à la fois, recherche des ressources monétaires que l'agriculture ne fournit pas, et départ de la force de travail d'une région délaissée.

Le mouvement s'est d'abord orienté vers le Bassin de l'Arachide, sous la forme d'une main-d'œuvre saisonnière qui rentrait dans la vallée après la récolte de l'arachide avec un peu d'argent, et pouvait participer en saison sèche à la culture de décrue. Puis la population active s'est déversée vers les villes : Dakar, Saint-Louis, Thiès. Elle s'y est peu à peu fixée en se prolétarisant ; plus de 100 000 habitants dans le Cap Vert sont d'origine Toucouleur. Dans le secteur de Bakel, les jeunes Soninké émigrent de préférence vers la France. Cette migration qui touche une proportion très forte (parfois, plus de 50 % des hommes adultes) atteint les villages toucouleur et peul, voisins du département de Matam. L'émigration vers d'autres pays d'Afrique (Côte d'Ivoire, Congo, Zaïre) connaît, depuis plusieurs décennies, des fortunes diverses.

**Les aménagements : bilan actuel.** Depuis le début de la période coloniale, on considère que le développement de la région dépend de la mise en valeur des terroirs de la vallée alluviale par l'irrigation. Parmi les réalisations anciennes, la plus importante est située à Richard Toll.

Lancée à la veille des années 50 pour répondre aux besoins vivriers du Sénégal, la culture mécanisée du riz devait couvrir 6 000 ha. Les difficultés rencontrées n'ont jamais permis un fonctionnement normal de l'opération. Finalement, la culture du riz a cessé en 1970 quand le casier agricole de Richard Toll a été cédé à la *Compagnie Sucrière Sénégalaise*. A présent, la canne à sucre s'étend sur environ 7 000 ha. Depuis une quinzaine d'années, la politique d'aménagement a été relancée, d'abord sur les terres peu peuplées du delta, avec l'installation de colons, puis tout le long de la moyenne vallée, avec la mobilisation du travail des paysans des villages riverains. Le Delta, en premier lieu, est devenu depuis 1964 le champ d'un effort d'aménagement et de peuplement continus. L'opération est dirigée par une société d'Etat, la SAED, qui dispose des terres, du matériel et assure la commercialisation. Cinq villages de colons fournissent, en plus du peuplement ancien, la main-d'œuvre. Les premiers résultats ont été décevants : l'insuffisance de l'aménagement a été aggravée par la sécheresse, la salinité du sol, l'invasion des parcelles par le riz sauvage, les dégâts causés par les oiseaux, puis les rats... Chemin faisant, on a changé de conception pour la mise en valeur de ce secteur. On a finalement construit des rizières de type classique avec stations de pompage, chenaux d'adduction et de drainage, nivellement des parcelles. En outre, en créant les *groupements de producteurs*, on a tenté d'organiser la main-d'œuvre paysanne en cellules de faible dimension, souples et autonomes. Ce système est appliqué dans les

## Delta et vallée du Sénégal

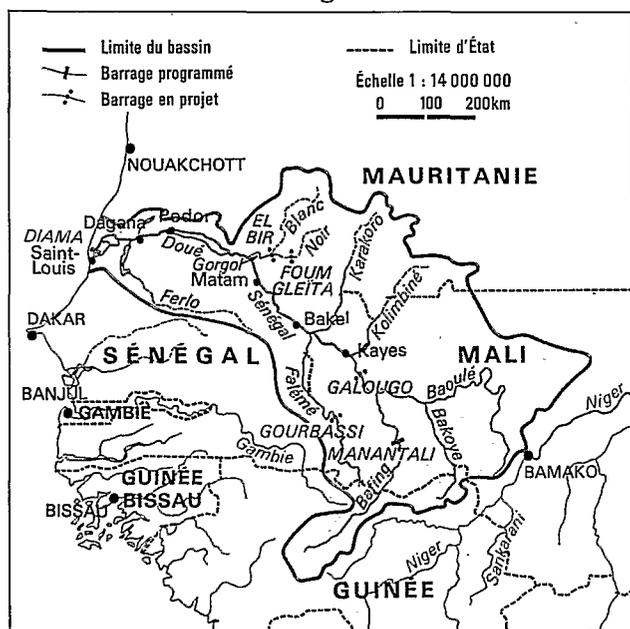


premiers aménagements en cours de réalisation dans la moyenne vallée, à Dagana et à Nianga, près de Podor. Enfin, une nouvelle étape consiste à multiplier les petites rizières villageoises : sans remodeler le terroir traditionnel, sur les levées peu cultivées jusqu'à présent, les paysans prennent en charge l'aménagement des parcelles et la conduite de la culture effectuée à la main. Le principal investissement est la pompe, indispensable pour l'irrigation. Le riz ainsi produit est consommé ou vendu sur place à l'initiative des producteurs. Aujourd'hui, il y a 6 000 ha de rizières aménagées dans le Delta (cultivées en partie en tomate en saison sèche), 2 000 ha cultivés à Dagana, 750 ha à Nianga, 400 ha à Guédé et environ 1 500 ha dans les petits périmètres villageois (non compris les 7 000 ha de canne à sucre de Richard Toll). La production en riz paddy serait en 1978-1979 de 29 000 t. La récolte de tomate est évaluée à 17 000 t. Le riz est traité à Richard Toll et Ross-Bethio, le concentré de tomate est fabriqué dans les usines de Savoigne (entre Ross-Bethio et Saint-Louis) et à Dagana. La canne à sucre est traitée sur place à Richard Toll. A court terme, il est prévu d'étendre les aménagements du Delta et de multiplier les petits périmètres de la moyenne vallée.

**Le projet de mise en valeur de toute la vallée.** Le projet d'un aménagement d'ensemble du Bassin du Sénégal par l'*Organisation pour la mise en valeur de la vallée du Sénégal* (OMVS) se précise et l'on passe à la phase des réalisations. Les aménagements actuels se heurtent au très faible débit du fleuve en saison sèche et à la présence d'eau salée dans le cours inférieur. Les grands projets actuels visent à s'assurer la maîtrise complète de l'eau. Il est prévu de construire un barrage à Diama, à 30 km au nord de Saint-Louis, qui stoppera la remontée de l'eau marine et permettra l'irrigation toute l'année dans le Bas-Sénégal. Dans le bassin supérieur, sur les principaux cours d'eau, de grands barrages seront construits pour régulariser le

débit du fleuve, dont le plus important sera celui de Manantali. L'extension rapide des superficies aménagées, puis la régularisation du débit du fleuve (après 1985) par la construction de barrages à l'amont, ne peuvent que précipiter la transformation de l'espace agricole et des systèmes de production. Si, jusqu'à présent, la plupart des activités traditionnelles sont maintenues, c'est un bouleversement total de la vallée qui s'annonce, au triple plan technique, économique et humain. La mise en valeur agricole doit être complétée par des projets industriels et miniers, fondés sur l'existence de minerai de bauxite et de fer au Sénégal oriental et au Mali et sur l'énergie électrique qui sera produite par le barrage de Manantali. Il est prévu aussi que la navigation redonne vie au fleuve, entre le Mali et Saint-Louis, qui sera doté d'un port moderne.

### Bassin du fleuve Sénégal



# Atlas du Sénégal

SOUS LA DIRECTION DE

**Paul Pélissier**

*Professeur à l'Université de Paris X-Nanterre*

ET SOUS LE PATRONAGE DE

**Georges Laclavère**

*Ancien Directeur de l'Institut Géographique National*

AVEC LA COLLABORATION DE

**Cheikh Bâ**

*Maitre-Assistant de Géographie Université de Dakar*

**Papa Syr Diagne**

*Directeur de la formation et de la promotion humaine  
de l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS)*

**Alain Dubresson**

*Maitre-Assistant agrégé de Géographie  
Université de Paris X-Nanterre*

**Amadou Faye**

*Dessinateur à l'Institut Fondamental  
d'Afrique Noire (IFAN) Dakar*

**Louis-Albert Lake**

*Attaché de recherche  
à l'Institut Fondamental d'Afrique Noire (IFAN) Dakar*

**Anne Lerebours Pigeonnière**

*Géographe  
Département Géographie « Jeune Afrique »*

**André Lericollais**

*Maitre de Recherche à l'Office de la Recherche  
Scientifique et Technique Outre-Mer, Dakar*

**Marcel Leroux**

*Chargé d'enseignement  
de Climatologie Tropicale Université de Dakar*

**Bocar Ly**

*Maitre-Assistant de Géographie Université de Dakar*

**Raymonde M'Bow**

*Centre de Recherche de l'Ecole Normale Supérieure de Dakar*

**Pierre Michel**

*Professeur de Géographie Tropicale Université de Strasbourg I*

**Paul N'Diaye**

*Chargé de cours de Géographie Université de Dakar*

**Mamadou Sall**

*Maitre-Assistant de Géographie Université de Dakar*

**Binta Sène Diouf**

*Attachée de recherche à l'Institut Fondamental d'Afrique  
Noire (IFAN) Dakar*

**Moussa Soumah**

*Assistant de Géographie Université de Dakar*

**Gérard Sournia**

*Géographe Département Géographie « Jeune Afrique »*

**Iba Der Thiam**

*Maitre-Assistant agrégé d'Histoire  
à l'Université de Dakar Directeur de l'Ecole Normale Supérieure*

PREFACE DE

**Assane Seck**

*Professeur à l'Université de Dakar  
Ministre d'Etat chargé de la Culture du Sénégal*

23 JUIN 1981



  
**éditions j.a.**

GRUPE J.A. - 51 AVENUE DES TERNES - 75017 PARIS

AJ  
ATL

# Atlas du Sénégal

## DOCUMENTATION

— Service de documentation et de recherches de Jeune Afrique.  
— Institut Géographique National, Paris.  
— Rapports, dossiers de situation et statistiques :

● *du Ministère du Plan et de la Coopération,*  
● *du Ministère du Développement Rural,*  
● *du Ministère du Développement Industriel et de l'Artisanat,*

● *du Ministère des Finances et des Affaires Economiques,*  
● *du Secrétariat d'Etat aux Eaux et Forêts,*  
● *de la Société Nationale d'Etudes pour le Développement.*

## BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

**Atlas National du Sénégal**  
65 planches et notices IGN - Paris - Dakar, 1977.

**Diop Abdoulaye Bara**  
Société toucouleur et migration 232 p. IFAN - Dakar, 1965.

**Dubresson Alain**  
L'espace Dakar - Rufisque en devenir - 371 p. ORSTOM - Paris, 1979.

**Lericollais André**  
Sob, étude géographique d'un terroir sérère (Sénégal) 110 p. ORSTOM, Paris, 1979.

**Michel Pierre**  
Les bassins du fleuve Sénégal et Gambie, étude géomorphologique 752 p. ORSTOM, Paris, 1973.

**Pélissier Paul**  
Les Paysans du Sénégal - Les civilisations agraires du Cayor à la Casamance - 954 p. Imprimerie Fabrègue - 87500 Saint-Yrieix, 1966.

**Sar Moustapha**  
Louga et sa région - 308 p. IFAN - Dakar, 1973.

**Seck Assane**  
Dakar métropole ouest-africaine 516 p. IFAN - Dakar. 1970.

**Senghor Léopold Sedar Liberté I, Négritude et Humanisme** - 448 p. - Editions du Seuil - Paris, 1964.

**Van Chi-Bonnardel Régine**  
Vie de relations au Sénégal - la circulation des biens - 927 p. IFAN - Dakar, 1978.

**Vernière Marc**  
Dakar et son double : Dagoudane-Pikine - 278 p. Mémoire de la Section Géographique, VII - Bibliothèque Nationale (Comité des travaux historiques et scientifiques) - Paris, 1977.

Photographies couverture : page 1, Rand Mc Nally,  
p. 4. Face à Dakar la moderne, l'île de Gorée charmante et désuète  
(Photo Michel Huet - Agence Hoa-Qui)

La cartographie a été réalisée par Créations Graphiques et Cartographiques  
85, rue Lafayette - 75009 Paris.

### Dans la même collection :

La Haute-Volta - Le Congo - La Mauritanie - La Côte d'Ivoire - Le Zaïre - Le Cameroun  
(éditions française et anglaise) - La Tunisie (éditions française et arabe) - Le Niger.

### A paraître :

Le Mali - Le Togo - Le Koweït.



© 1980

**EDITIONS JEUNE AFRIQUE**

51, avenue des Ternes. 75017 Paris

Tous droits réservés - N° d'Editeur 1 268/1

ISBN : 2-85258-178-7

Printed in France, achevé d'imprimer 3<sup>e</sup> trimestre 1980

Imprimerie-Reliure - Maison Mame - TOURS